



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS PAYS BASQUE
Jeudi 18 avril 2019

Date de la convocation : 12 avril 2019

Nombre d'administrateurs en exercice : 33

Présents :

AGUÉRGARAY Léonie, ARNAUD Nathalie, BERLAN Simone, GARRAMENDIA Elisabeth, HERRERA Jacques, HIRIGOYEN Lilian et HIRIGOYEN Roland.

Absents ou excusés :

ETCHEGARAY Jean-René, CACHENAUT Bernard, ALÇUGARAT Christian, ARRABIT Bernard, BATIFOULIE Sandrine, BEHOTEGUY Maïder, BOUZIN BARBIER Séverine, BRAU-BOIRIE Françoise, CASENAVE Philippe, DACHARY Bernadette, DE NODREST Pierre, GARAY Gilles, GUENARD Nadine, HARIVONGS Frédérique, HAYE Ghislaine, IDIARTEGARAY-PUYOU Jeanne, INGOUF Stéphane, IRALOUR Peio, LABORDE-LAVIGNETTE Jean-Baptiste, LARRANDA Régine, LAUQUE Christine, MOUESCA Colette, PEYROUTAS Maitena, SALLABER Jean Claude. SOTTER Rose et VILLENEUVE Arnaud.

Procurations :

BEHOTEGUY Maïder à BERLAN Simone, DACHARY Bernadette à GARRAMENDIA Elisabeth, DE NODREST Pierre à ARNAUD Nathalie, IRALOUR Peio à AGUÉRGARAY Léonie, LAUQUE Christine à HIRIGOYEN Roland et VILLENEUVE Arnaud à HERRERA Jacques.

Président de séance : HIRIGOYEN Roland.

Secrétaire de séance : BERLAN Simone.

Ordre du jour :

- Election du Président de séance.
- Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 21 mars 2019.
- Présentation et vote des comptes administratifs (Budget général et budget annexe) 2018 des 3 ex-CIAS (Baigorri-Garazi, Pays de Soule et Pays de Bidache).
- Vote du budget primitif du CIAS Pays Basque 2019 (Budget général et budget annexe du service prestataire d'aide à domicile).
- Remplacement du poste de responsable d'antenne Baigorri-Garazi, laissé vacant.
- Information sur le recrutement d'un poste de rédacteur laissé vacant sur l'antenne du Pays de Bidache.
- Adhésion au régime d'assurance-chômage.
- Présentation de l'organigramme du CIAS Pays Basque.
- Création des commissions de travail.
- Questions diverses.

► ELECTION DU PRESIDENT DE SEANCE

Considérant l'urgence à statuer sur le budget du CIAS ainsi que sur d'autres points figurant dans la convocation, le Conseil d'Administration convoqué le 04 avril 2019 n'ayant pu se tenir faute de quorum, le jeudi 11 avril 2019,

Considérant les empêchements, pour cette séance du 18 avril 2019, de M. CACHENAUT Bernard, Vice-Président chargé d'assurer la Présidence du CIAS et de M. ETCHEGARAY Jean-René, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, Président de droit du CIAS,

Le Conseil d'administration, invité à procéder pour le présent Conseil à l'élection d'un président de séance, élit Monsieur Roland HIRIGOYEN.

Adopté à l'unanimité.

Le présent Conseil délibère donc, quel que soit le nombre de membres présents, conformément à l'article 9 « Fonctionnement du Conseil d'Administration » des statuts du CIAS Pays Basque.

► COMPTE RENDU CA CIAS PAYS BASQUE DU 21 MARS /2019

Le compte-rendu n'appelant aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

► COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 DES 3 EX CIAS (Garazi- Baigorri/Pays de Soule/Pays de Bidache)

1/ CIAS BAIGORRI-GARAZI : BUDGET PRINCIPAL

Ce budget gère le service d'aide à domicile mandataire, l'épicerie sociale, le portage de repas, le service « Jeunesse » (Périscolaire et extrascolaire), les services généraux et subventionne Adoenia (Service de l'hôpital de Bayonne).

Le service « Jeunesse » repris par la CAPB en 2019, intègre l'activité des accueils collectifs de mineurs de Garazi Baigorri en extrascolaire (toute l'année, lors des vacances scolaires sauf 1 semaine à Noël) et en périscolaire (TAP jusqu'au 07/07/2018+accueil des enfants les mercredis).

L'excédent de ce budget s'explique principalement par l'arrêt des activités TAP en juillet 2018.

Voici le récapitulatif chiffré de fin d'année 2018 :

| | | | |
|---|---------------------------------|-----------|-------------------------|
| <u>Investissement</u> | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 15 000,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 15 000,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| <u>Fonctionnement</u> | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 639 607,00 |
| | | Réalisé : | 598 629,63 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 639 607,00 |
| | | Réalisé : | 694 748,61 |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 0,00 |
| | Fonctionnement : | | 96 118,98 |
| | <u>Résultat global :</u> | | <u>96 118,98</u> |

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte

administratif : validé à l'unanimité.

2/ CIAS BAIGORRI-GARAZI : BUDGET ANNEXE SAD

Le service d'aide à domicile prestataire avait prévu 43 000 heures et en a réalisé 50 547 (dont 36 384 h en APA + PCH) en 2018.

Le tarif horaire s'élevait à 21.21€.

La progression de l'activité de près de 18% explique l'excédent de l'exercice budgétaire.

Voici le récapitulatif chiffré de fin d'année 2018 :

| | | | |
|---|---------------------------------|-----------|------------------------|
| <u>Investissement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 0,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 0,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| <u>Fonctionnement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 1 096 440,00 |
| | | Réalisé : | 1 068 063,91 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 1 096 440,00 |
| | | Réalisé : | 1 075 335,40 |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 0,00 |
| | Fonctionnement : | | 7 271,49 |
| | <u>Résultat global :</u> | | <u>7 271,49</u> |

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte administratif : validé à l'unanimité.

3/ CIAS PAYS DE SOULE : BUDGET PRINCIPAL

Ce budget gère un très important service de portage de repas : 31 182 repas distribués en 2018, soit environ 140 repas/jour.

Un défaut d'envoi de flux comptable (facturation portage de repas d'octobre 2018) du CIAS du Pays de Soule vers la trésorerie explique le déficit en recettes de fonctionnement. La somme correspondant à cette facturation sera reprise en 2019.

Voici le récapitulatif chiffré de fin d'année 2018 :

| | | | |
|---|------------------|-----------|-------------------|
| <u>Investissement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 44 280,00 |
| | | Réalisé : | 13 077,70 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 44 280,00 |
| | | Réalisé : | 44 275,37 |
| <u>Fonctionnement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 390 100,00 |
| | | Réalisé : | 371 911,36 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 390 100,00 |
| | | Réalisé : | 381 469,95 |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 31 197,67 |

Fonctionnement : 9 558,59
Résultat global : **40 756,26**

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte administratif : validé à l'unanimité.

4/ CIAS PAYS DE SOULE : BUDGET ANNEXE SAD

Le service prestataire s'adresse aux personnes classées en GIR 4 à 6 et parfois 3, les personnes en GIR 1 et 2 étant suivies par l'ASAD de Soule.

Le service d'aide à domicile prestataire avait prévu 41 000 heures et en a réalisé 42 492 (dont 32 212 h en APA + PCH) en 2018. Progression de l'activité de 2%.

Le tarif horaire s'élevait à 22.06€.

Le résultat déficitaire de l'exercice provient, comme pour le budget principal du CIAS, d'un défaut d'envoi de flux comptable (facturation usagers d'octobre 2018) du CIAS de Soule vers la trésorerie. La somme correspondant à cette facturation sera reprise en 2019.

Voici le récapitulatif chiffré de fin d'année 2018 :

| | | | |
|---|---------------------------------|-----------|---------------------------|
| <u>Investissement</u> | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 0,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 0,00 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| <u>Fonctionnement</u> | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 939 738,00 |
| | | Réalisé : | 935 321,49 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 939 738,00 |
| | | Réalisé : | 922 837,93 |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 0,00 |
| | Fonctionnement : | | - 12 483,56 |
| | <u>Résultat global :</u> | | <u>- 12 483,56</u> |

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte administratif : validé à l'unanimité.

5/ CIAS PAYS DE BIDACHE : BUDGET PRINCIPAL

Ce budget gère le service d'aide à domicile mandataire (6 000 heures environ), une distribution alimentaire (63 familles pour 137 bénéficiaires dont 47 enfants), un fonds précarité et les services généraux.

Les recettes d'investissement sont des recettes liées à l'amortissement du véhicule, des ordinateurs de 2018, d'un report de l'année 2017 et de dotations sur subventions.

Déficit en recettes de fonctionnement 2018 : manquent 4 mois de recettes des bénéficiaires du service mandataire.

Voici le récapitulatif chiffré de fin d'année 2018 :

| | | | |
|---|---------------------------------|-----------|------------------------|
| <u>Investissement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 4 575,05 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 4 575,05 |
| | | Réalisé : | 6 176,87 |
| | | | |
| <u>Fonctionnement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 108 097,00 |
| | | Réalisé : | 106 549,70 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 108 097,00 |
| | | Réalisé : | 105 652,67 |
| | | | |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 6 176,87 |
| | Fonctionnement : | | - 897,03 |
| | <u>Résultat global :</u> | | <u>5 279,84</u> |

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte administratif : validé à l'unanimité.

6/ CIAS PAYS DE BIDACHE : BUDGET ANNEXE SAD

Le service d'aide à domicile prestataire avait prévu 23 000 heures et en a réalisé 27 240 (dont 20 421 h en APA + PCH) en 2018.

Le tarif horaire s'élevait à 21.06€.

Explication de l'excédent en fonctionnement : l'acompte sur subvention 2019 de 50 000 € votée fin d'année 2018 par la CAPB a été intégré pour pallier les problèmes de trésorerie.

| | | | |
|---|---------------------------------|-----------|-------------------------|
| <u>Investissement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 9 879,28 |
| | | Réalisé : | 0,00 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 9 879,28 |
| | | Réalisé : | 5 637,19 |
| | | | |
| <u>Fonctionnement</u> | | | |
| | <u>Dépenses</u> | Prévus : | 591 078,69 |
| | | Réalisé : | 587 036,50 |
| | <u>Recettes</u> | Prévus : | 591 078,69 |
| | | Réalisé : | 627 592,12 |
| | | | |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice</u> | | | |
| | Investissement : | | 5 637,19 |
| | Fonctionnement : | | 40 555,62 |
| | <u>Résultat global :</u> | | <u>46 192,81</u> |

- Compte administratif : approuvé à l'unanimité
- Examen et vote du compte de gestion 2018 établi par le trésorier de Bayonne, conforme aux écritures du compte administratif : validé à l'unanimité.

► **AFFECTATION DES RESULTATS 2018**

Après avoir approuvé les comptes administratifs 2018 (Budgets principaux des CIAS du Pays de Bidache, de Garazi-Baigorri et du Pays de Soule), le 18 avril 2019, le conseil d'administration, à l'unanimité :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018,
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

| | |
|---|-------------------|
| - un excédent de fonctionnement de : | 30 143,63 |
| - un excédent reporté de : | 74 637,01 |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 104 780,64 |
| | |
| - un déficit d'investissement de : | - 72,56 |
| - un excédent des restes à réaliser de : | 37 447,10 |
| Soit un besoin de financement de : | 37 374,54 |

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

| | |
|---|-------------------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT | 142 155,18 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) | 0,00 |
| RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) | 73 656,18 |
| <hr/> | |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT | 68 499,00 |

► **BUDGET PRIMITIF 2019 DU CIAS PAYS BASQUE – BUDGET PRINCIPAL**

Le budget principal présenté reprend celui détaillé lors de la précédente séance dans les orientations budgétaires.

Le résultat reporté ci-avant (73 656.18 €) sera réparti entre « Dépenses imprévues » pour 27 348 €, en charges de personnel pour 24 128.58 € et le solde servira à l'équilibre du budget. Les 2 premières sommes serviront à lever l'inquiétude sur l'impact de l'augmentation importante du taux Accident de travail à 5.47%, sur les conséquences du temps de trajet calculé pour les personnels du budget annexe SAD et sur l'augmentation récente (mars 2019) du barème de remboursement des frais kilométriques (sur le SAD principalement). De fait, le budget principal sera amené à abonder le budget annexe en 2019 car celui-ci est figé en fin 2018 par le Conseil Départemental.

Proposition du budget primitif 2019 :

| | |
|------------------------------|------------------|
| <u>Investissement</u> | |
| Dépenses : | 80 848,00 |
| Recettes : | 80 848,00 |

| | |
|------------------------------|---------------------|
| <u>Fonctionnement</u> | |
| Dépenses : | 1 552 054,00 |
| Recettes : | 1 552 054,00 |

Adopté à l'unanimité.

► BUDGET PRIMITIF 2019 DU CIAS PAYS BASQUE – BUDGET ANNEXE SAD

Prévision : 120 500 heures. Tarif horaire : 21.96 €.

Le 11/04/2019, s'est posée la question suivante : qui supporte la différence entre le tarif horaire du CD64 à 21.96 € et les tarifs arrêtés par les caisses de retraite à 20.80 €/heure ? Quel est l'impact sur le budget 2019 ? Une veille budgétaire sera nécessaire.

Proposition du budget primitif 2019 :

Investissement

| | |
|------------|------|
| Dépenses : | 0,00 |
| Recettes : | 0,00 |

Fonctionnement

| | |
|------------|--------------|
| Dépenses : | 2 693 858,00 |
| Recettes : | 2 693 858,00 |

Adopté à l'unanimité.

► REMPLACEMENT DU POSTE DE RESPONSABLE DE L'ANTENNE BAIGORRI-GARAZI, LAISSE VACANT

Le président rappelle que le poste de responsable de l'antenne de Baigorri-Garazi est vacant depuis le 1^{er} mars 2019, suite à la nomination de la précédente responsable, Mme SALLABERRY Anita, au poste de Directeur adjoint « Développement et gestion de services ».

Un appel à candidatures en vue du recrutement de ce responsable d'antenne a été lancé.

Il est proposé de recruter un agent contractuel de catégorie A, la nature des fonctions le justifiant.

L'emploi pourrait être doté du traitement afférent à l'indice brut 642, majoré 537.

En outre, la rémunération comprendrait, les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant aux fonctions assurées telles que fixées pour les fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux par délibérations du Conseil d'Administration du CIAS Baigorri-Garazi en date du 16 décembre 2010 et du 11 juillet 2014.

Adopté à l'unanimité.

► INFORMATION SUR LE RECRUTEMENT D'UN POSTE DE REDACTEUR LAISSE VACANT SUR L'ANTENNE DU PAYS DE BIDACHE

Le départ de Mme DESCHAMPS Nicole sur l'antenne du Pays de Bidache nécessite son remplacement.

Un recrutement a été lancé pour un poste administratif à dominante comptable. Il s'agit d'un emploi permanent à mi-temps sur Bardos.

► ADHESION AU REGIME D'ASSURANCE-CHOMAGE

Les anciens CIAS du Pays de Bidache, de Baigorri-Garazi et du Pays de Soule adhéraient jusqu'au 31/12/2018, au régime d'assurance-chômage pour l'ensemble de leurs agents non titulaires ou non statutaires.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2019, à un régime d'assurance-chômage pour l'ensemble des agents non titulaires ou non statutaires présents et à venir du CIAS Pays Basque.

Un contrat avec l'URSSAF sera signé pour finaliser cette adhésion.

► **PRESENTATION DE L'ORGANIGRAMME DU CIAS PAYS BASQUE.**

Jean Jacques MANTEROLA, directeur du CIAS Pays Basque présente l'organigramme de la structure.

L'équipe technique est à présent quasiment identifiée dans sa totalité. Le pôle administratif est au complet. Les 3 antennes sont également stabilisées, avec la prise de poste de Karine de Géa pour le Pays de Bidache en remplacement d'Isabel Juteau, et la prise de poste à venir de la future responsable de l'antenne de Baigorri-Garazi. Il est également précisé la mise à disposition par la CAPB de Françoise Eliceits pour un mi-temps (vie institutionnelle, soutien RH et finances), et celle de Stéphanie Nadal pour 0,7 ETP en tant que cheffe de projet développement social. Mme Berlan souligne la fragilité de ces mises à disposition, si les personnes concernées doivent par ailleurs exercer la fonction de responsable de pôle pour le compte de la CAPB.

► **CREATION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL**

Proposition de 4 commissions thématiques :

- 1/ RH-Finances : travail sur la dé-précarisation (contrats de travail), l'harmonisation, et le régime indemnitaire. Aide du cabinet ESPELIA,
- 2/ Portage de repas (avec perspectives de renouvellement de marchés),
- 3/ Les règlements : règlement de fonctionnement interne au CIAS, règlement d'intervention pour attribution de subventions, règlement de service pour le SAD (Documents unifiés),
- 4/ Observatoire des précarités.

Mme BEHOTEGUY pense que le travail sur l'observatoire des précarités servira à travailler sur les règlements concernant le versement de subventions. Il est précisé que cet Observatoire devra élargir son périmètre à la question des discriminations. L'intention est de mobiliser l'expertise de terrain des associations pour apporter des éléments d'analyse qualitatifs, venant compléter et actualiser l'ABS.

Mme ARNAUD (Association Bâtir les solidarités) souhaite que soient rajoutées des commissions concernant le vieillissement et le handicap pour entreprendre une réflexion sur les structures innovantes et sur l'enjeu du maillage. Cette proposition fait suite à des demandes de deux administrateurs lors de la séance précédente, pour travailler les thèmes du vieillissement et du handicap.

Face à l'étendue des chantiers, des priorités se dessinent en termes d'urgence. Il est proposé de commencer dans l'immédiat par les 4 commissions présentées, et d'en faire démarrer d'autres (vieillesse, handicap) dans un second temps. La question des RH constitue une priorité évidente, afin d'harmoniser les contrats de travail et les conditions des agents qui relèvent aujourd'hui de modalités très disparates. Le CIAS est aidé par le cabinet Espélia pour ce faire. Il est prévu de mobiliser le CIAS et les instances représentatives (comité technique) à différents moments en cours d'année. Le calendrier de travail prévoit qu'à l'automne des propositions concrètes puissent être dégagées, en faisant apparaître clairement les conséquences financières des différentes options, afin de permettre aux administrateurs et aux élus de se prononcer. L'objectif est que l'harmonisation soit rendue effective au 01^{er} janvier 2020.

Il sera donc demandé aux administrateurs de s'inscrire dans des délais brefs dans une commission de leur choix.

La séance est levée à 18 heures 30.